

sont venus de leur propre initiative au moins cent jeunes gens qui ont été acceptés pour un engagement de courte durée. Nous accueillons volontiers ces pilotes. Ce sont d'excellents sujets et nous désirons faire tout notre possible pour faciliter leur admission.

Je désire savoir si l'on a fait des démarches pour que le Canada fasse un arrangement à ce sujet. S'il n'en a pas été fait, le Gouvernement a-t-il l'intention d'en faire?

L'hon. IAN MACKENZIE (ministre de la Défense nationale): Mon honorable ami a eu la bonté de m'informer qu'il poserait cette question. J'ai déposé tout à l'heure sur le bureau de la Chambre, en réponse à une demande de documents, un dossier contenant de nombreux renseignements qu'avait demandés l'honorable député de Kindersley (M. Elliott). La réponse à la question de mon honorable ami se trouve absolument contenue dans ce dossier. Si elle ne l'est pas, je serai heureux de fournir plus tard des renseignements supplémentaires.

#### PORT DE VANCOUVER

##### DEMANDE D'ENQUÊTE SUR LA MANUTENTION DU FRET MARITIME

A l'appel de l'ordre du jour.

M. ANGUS MacINNIS (Vancouver-Est): J'ai une question à poser au ministre des Transports (M. Howe). La discorde règne plus ou moins depuis quelque temps parmi les syndicats rivaux de débardeurs du port de Vancouver, et la Fédération des armateurs a été entraînée dans le conflit. Je crois savoir que le conseil municipal de Vancouver a prié le ministre des Transports ou le Gouvernement fédéral d'instituer une commission d'enquête ou de charger un tiers impartial d'une enquête. Je voudrais savoir si cette demande est parvenue au Gouvernement et si le ministre me dirait ce qu'il entend faire.

L'hon. C. D. HOWE (ministre des Transports): L'honorable député a eu l'amabilité de me donner avis de sa question. J'ai reçu du secrétaire du conseil municipal de Vancouver le télégramme que voici portant la date du 16 mars:

Le vœu suivant a été adopté par le conseil municipal le quinze mars: Que le gouvernement fédéral soit prié de charger une autorité impartiale et compétente dans le domaine des ports et de la navigation de se livrer à une enquête au port de Vancouver en vue d'établir si la manutention du fret maritime en provenance et à destination de Vancouver s'écarte de la coutume internationale au point que le bien du port en souffre.

Je répondrai à mon honorable ami que la Chambre sait déjà que le Conseil des ports nationaux a l'intention de se retirer de la [M. Macdonald.]

Fédération des armateurs de la Colombie-Britannique. Le Conseil m'informe qu'il y vise avec le plus de célérité possible. Rien à Vancouver ne semble devoir empêcher que les installations du port ne servent au plus grand bien du commerce canadien, et l'enquête demandée ne semble pas devoir s'imposer non plus.

#### LE GUIDE PARLEMENTAIRE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. GEORGES BOUCHARD (Kamouraska): Le secrétaire d'Etat (M. Rinfret) me dirait-il si le *Guide parlementaire* a paru cette année? Est-il vrai qu'il a été imprimé et distribué aux sénateurs, et pouvons-nous espérer l'avoir bientôt dans cette Chambre.

L'hon. FERNAND RINFRET (secrétaire d'Etat): Le *Guide parlementaire* est publié par un particulier, quoique fonctionnaire de l'Administration. C'est un particulier qui en assure la publication. Le budget de la Chambre des communes renfermait autrefois un crédit affecté à l'achat d'exemplaires du *Guide parlementaire* qui étaient distribués aux membres de la Chambre, mais je crois savoir que le budget de la Chambre ne renferme pas ce crédit cette année et que rien n'est affecté à cette fin. Cette affaire relève ni du département du secrétaire d'Etat ni de l'Imprimerie nationale. La publication du *Guide parlementaire*, je le répète, est assurée par un particulier.

Le très hon. R. B. BENNETT (chef de l'opposition): Je prierais le secrétaire d'Etat de tout nous dire, vu que le *Guide parlementaire* a été distribué aux sénateurs.

L'hon. M. RINFRET: Je répondrai avec franchise; j'ai dit tout ce que je sais. J'accueillerai avec plaisir les renseignements que le chef de l'opposition connaît et que j'ignore.

Le très hon. M. BENNETT: Leur nature exige que j'en fasse part au ministre dans le particulier.

M. POULIOT: Il avait donc raison de ne pas le dire.

L'hon. M. STIRLING: Le secrétaire d'Etat me révélerait-il la provenance des fonds qui ont servi à l'achat des exemplaires distribués aux sénateurs?

L'hon. M. RINFRET: Je suppose que la distribution se faisait au Sénat de la même manière qu'on le faisait aux membres de la Chambre des communes, c'est-à-dire, à même un fonds compris dans les crédits du Sénat. Je commence à croire qu'il y a quelque chose au fond de cette question que l'opposition connaît mieux que nous. Je déclare catégoriquement